



RÉSEAU DU CRPAR

Le Comité sur les réalités des personnes autochtones et racisées (CRPAR) souhaite élargir le nombre de membres de son réseau. En vous y joignant, vous démontrez votre appui au travail de sensibilisation du comité aux réalités vécues par ces personnes dans la profession enseignante. Plus concrètement, le comité vous invitera à participer à différentes consultations et activités organisées. Si la réflexion sur les enjeux d'égalité, d'équité et de respect des différences vous intéresse, joignez-vous au réseau du CRPAR. Pour de plus amples informations, communiquez avec Martin Leclerc, secrétaire-trésorier.

MON APPM
AGENDA DU PARFAIT PROF MILITANT

L'Alliance fera produire des agendas qu'elle mettra à votre disposition. Nous procéderons par commande. Ainsi, si vous souhaitez commander l'agenda *Mon APPM*, merci de remplir ce formulaire.

APPEL À VOTRE PARTICIPATION !

La réunion extraordinaire de l'AUN-CSSDM qui est convoquée vous permettra de mieux comprendre les offres patronales sectorielles et intersectorielles. Cela mettra la table à la présentation des premières phases du plan d'action-mobilisation, qui porte sur l'importance de notre affirmation, en tant que personnel enseignant. Il est primordial que vous soyez présents pour vous l'approprier et ainsi être partie prenante du plan qui sera, une fois adopté, appliqué dans tous les établissements.

Joignez-vous à nous et à vos collègues et ensemble déterminons ce que nous voulons faire pour nous affirmer face à nos employeurs dans ce contexte de négociation de notre nouvelle *Entente nationale*.



L'INVITATION EST LANCÉE !

● Catherine Beauvais-St-Pierre, présidente



AGC.2223.007

CONVOCATION • RÉUNION EXTRAORDINAIRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de l'unité de négociation CSSDM de l'Alliance



Judi 2 février 2023 à 17 h 30*
PAR VIDÉOCONFÉRENCE

* Session du matin à 10 h par vidéoconférence pour les membres qui travaillent en soirée.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption de procès-verbaux
3. Négociation nationale 2023
 - 3.1 Dépôt patronal des demandes sectorielles et intersectorielles
 - 3.2 Plan d'action Phase 1

Consultez vos courriels pour connaître les procédures d'inscription aux assemblées. Vous aurez besoin de votre matricule pour vous y inscrire.

N'OUBLIEZ PAS DE VÉRIFIER TOUTES VOS BOÎTES DE COURRIELS !

Si vous avez besoin d'un service d'interprètes LSQ, prière de communiquer avec laurence.calixte@alliancesdesprofs.qc.ca avant 16 h, le vendredi 27 janvier.

DÉMARCHES POUR LA PRISE DE RETRAITE À LA FIN DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

Vous avez décidé de prendre votre retraite? Le présent article indique la procédure à suivre.

QUAND FAIRE LES DÉMARCHES ?

Afin d'éviter des délais pour le versement de votre rente, Retraite Québec demande d'amorcer vos démarches au moins 90 jours (3 mois) avant le mois de votre départ pour la retraite, en transmettant votre demande de rente de retraite (formulaire RSP079). Ainsi, pour une prise de retraite le 1^{er} juillet prochain, il faudrait idéalement faire parvenir vos documents avant le 1^{er} avril 2023.

DOCUMENTS À EXPÉDIER AU CSSDM

1. Formulaire d'avis de retraite : ce formulaire est disponible sur Adagio. Vous devez l'enregistrer avant de le remplir et le soumettre par la suite en ligne en indiquant l'adresse courriel de votre direction dans le courriel généré lors de la transmission du formulaire.

Pour les enseignantes et enseignants prenant leur retraite à la fin de l'année, vous devez indiquer le 30 juin 2023 pour la dernière date de travail et le 1^{er} juillet 2023 pour la date du début de la retraite. Évidemment, vous indiquerez les mêmes dates dans votre formulaire de demande de retraite de Retraite Québec.

2. Formulaire de dépôt direct dans un REER, le cas échéant : vous devez remplir ce formulaire si vous voulez transférer, en tout ou en partie, la valeur de vos banques de congés de maladie monnayables (banques 01, 45 et 55) dans un REER. Vous devez transmettre ce formulaire à l'adresse suivante : retraite@cscdm.qc.ca.

Pour plus d'informations sur ce sujet, consultez le [BIS](#) du 5 juin 2017.

DOCUMENT À TRANSMETTRE DIRECTEMENT À RETRAITE QUÉBEC

1. Demande de rente de retraite, formulaire (079) : vous pouvez accéder au site de Retraite Québec en utilisant l'hyperlien à la section *Étapes à suivre pour prendre sa retraite* du document *Prendre sa retraite*, disponible sur Adagio.

QU'ARRIVE-T-IL PAR LA SUITE ?

Vous recevrez d'abord un accusé de réception de la part de Retraite Québec. Suivra une fiche-réponse *Vos options* et finalement une confirmation de votre rente par ce même organisme. Vous pouvez consulter le [site de Retraite Québec](#) pour plus de détails.



● Isabelle Staniulis, conseillère

FORMULAIRE À REMPLIR

Nous savons qu'il est particulièrement difficile, étant donné la pénurie, d'avoir accès à des services pour vos élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. Nous tenons tout de même à vous rappeler l'importance de remplir le [formulaire de demande de service](#) lorsque vous constatez un besoin dans vos classes. Que vous soyez au préscolaire, au primaire, au secondaire, à l'accueil ou bien enseignante ou enseignant spécialiste, il est impératif de faire les demandes de services puisque cela donne le portrait réel des différents milieux. Chacune de ces demandes laisse une trace et démontre combien les besoins sont criants. En effet, ce formulaire oblige la direction à vous donner une réponse et documente les besoins, qu'ils soient comblés ou non. Si vous ne recevez pas de réponse à votre formulaire ou si la direction veut vous dissuader de le remplir, n'hésitez pas à communiquer avec le [responsable de l'animation syndicale de votre établissement](#) au Conseil d'administration.

● Sue Bradley, vice-présidente
Marie Contant, vice-présidente



FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES — INSERTION PROFESSIONNELLE DES ENSEIGNANTS (IPE) ET CONTRAT POUR LES 100 DERNIERS JOURS DE L'ANNÉE

FGJ

La séance d'affectation (SAI) pour l'octroi des contrats de remplacement des 100 derniers jours de l'année scolaire a eu lieu du 16 au 18 janvier derniers.

Si vous obtenez un tel contrat et que vous êtes une enseignante ou un enseignant en début de carrière, il est fort probable que vous soyez admissible au programme IPE et au mentorat.

L'accès à ce programme d'une durée de 5 ans, dont les 2 premières années sont maintenant obligatoires, vous permet d'accéder à des formations pertinentes à votre nouveau

statut d'enseignante ou d'enseignant au sein du CSSDM ainsi qu'à de l'accompagnement par un pair d'expérience ou un mentor. L'accès aux services de mentorat est possible depuis cette année seulement, selon leur répartition au sein des divers établissements d'enseignement du CSSDM (FGJ, EDA et FP).

Pour plus d'informations, consultez ce site : <http://insertion-enseignants.cscdm.qc.ca>.

● Daniel Chartrand, vice-président
Élise Longpré, conseillère



RAPPEL D'ÉCHÉANCE — ÉDUCATION DES ADULTES RECONNAISSANCE D'UNE NOUVELLE SPÉCIALITÉ

EDA

La date limite pour faire une demande de reconnaissance d'une nouvelle spécialité est le **vendredi 10 février 2023**. On s'adresse à Johanne Farmer du Bureau de la dotation par courriel, à l'adresse farmer.j@cscdm.qc.ca. Pour tous les renseignements, voir le [BIS](#) numéro 19 ou téléphoner à madame Farmer au 514 596-6517, poste 6711.



● Chantal Forcier, conseillère

RÉFLEXION SUR LA MOBILISATION

Le 12 janvier dernier, une vingtaine de membres du Groupe d'action militante enseignante (GAME) et du Comité d'action-mobilisation (CAM) de l'Alliance, provenant de tous les secteurs d'enseignement, ont participé à un après-midi de réflexion sur la mobilisation.

Cette réflexion s'inscrivait dans le contexte de la négociation pour le renouvellement de notre convention collective nationale. Les personnes présentes avaient le mandat d'analyser la proposition de plan d'action-mobilisation de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) et de réfléchir aux moyens qui pourraient le bonifier. L'activité a suscité de belles discussions et apporté d'intéressantes propositions. Les constats tirés de cette journée permettront d'orienter la délégation de l'Alliance au Conseil fédératif de négociation (CFN) pour l'adoption d'un plan à présenter ultérieurement à toutes les enseignantes et tous les enseignants membres de l'Alliance. Profs de Montréal, soyez prêts à vous affirmer !



© Alliance



●
Elyse Bourbeau, vice-présidente
Marie Contant, vice-présidente
Alexis Richard, conseiller



APPEL DE CANDIDATURES COMITÉ D'ÉLECTION

L'Alliance lance un appel de candidatures auprès de toutes les enseignantes et tous les enseignants afin de pourvoir deux postes substitués pour le Comité d'élection de l'Alliance.

Le Comité d'élection est composé de neuf membres et de deux substitués. Il doit organiser l'élection des membres du Conseil d'administration et tout référendum selon les modalités prescrites par les statuts. Compte tenu des élections qui auront lieu en 2024, le comité ne devrait pas se réunir au cours de l'année 2022-2023, mais se rencontrera à plus ou moins dix reprises durant l'année 2023-2024. Lors de ces rencontres, les membres du Comité d'élection verront notamment à faire valoir les personnes qui se présentent, à faire connaître les procédures et promouvoir les élections ainsi qu'inciter les membres à participer. Il s'agit d'une expérience fort intéressante !



Les membres intéressés doivent remplir ce [formulaire](#) avant 15 h le vendredi 27 janvier. Merci de votre engagement syndical.

●
Alexis Richard, conseiller

CONSULTATION SUR LES STATUTS DE L'ALLIANCE

En vertu des articles 6.03.1 et 9.07.2 d), le Comité des statuts s'apprête à revoir le chapitre 10 des statuts de l'Alliance, afin de simplifier le processus de présentation d'un avis de motion de sorte qu'il s'arrime avec nos façons de faire.

Avant de s'avancer davantage, le Comité des statuts aimerait connaître votre opinion sur les pratiques actuelles et sur les changements potentiels.

C'est pourquoi nous sollicitons votre participation à cette [courte consultation](#) avant le 17 février. ATTENTION, il y a quatre questions

qui vous sont posées, il est important de répondre à chacune d'elles. De courtes vidéos expliquent les questions, si vous en sentez le besoin.

Votre apport sera très utile, puisqu'il permettra au Comité des statuts de poursuivre le travail de réécriture du chapitre 10, en fonction des grands éléments qui se dégageront de cette consultation.



●
Annie Favreau, conseillère

RAPPEL

Réseau d'action sociopolitique



Les finances publiques : combattre les mythes!

15 février 2023 | Château royal – Laval | 9h30 à 15h30

FAE Fédération autonome de l'enseignement

La FAE organise une journée thématique en vue d'approfondir le discours sur les finances publiques. Plus concrètement, cette journée permettra aux membres de parler de finances publiques de façon vulgarisée et de s'outiller pour qu'ils puissent combattre les mythes et les discours trompeurs en matière de dette et de finances publiques. Ils pourront dégager des pistes de revendication et de solution pour davantage de justice fiscale et pour protéger les services publics.

L'événement se tiendra de 9 h 30 à 15 h 30, le mercredi 15 février 2023, au Château Royal de Laval.

Lors de l'atelier du matin, les questions sur le coût réel du sous-financement des services publics et sur les interventions de l'État seront abordées.

La conférence de l'après-midi portera sur les solutions permettant le financement juste des missions de l'État, afin d'offrir de nouvelles perspectives pour agir face aux grands défis de notre temps.

Si vous souhaitez vous inscrire à cette journée thématique, vous devez remplir ce [formulaire](#) avant le 7 février 2023.



●
Elyse Bourbeau, vice-présidente

